

LE CIRCUIT ÉCONOMIQUE



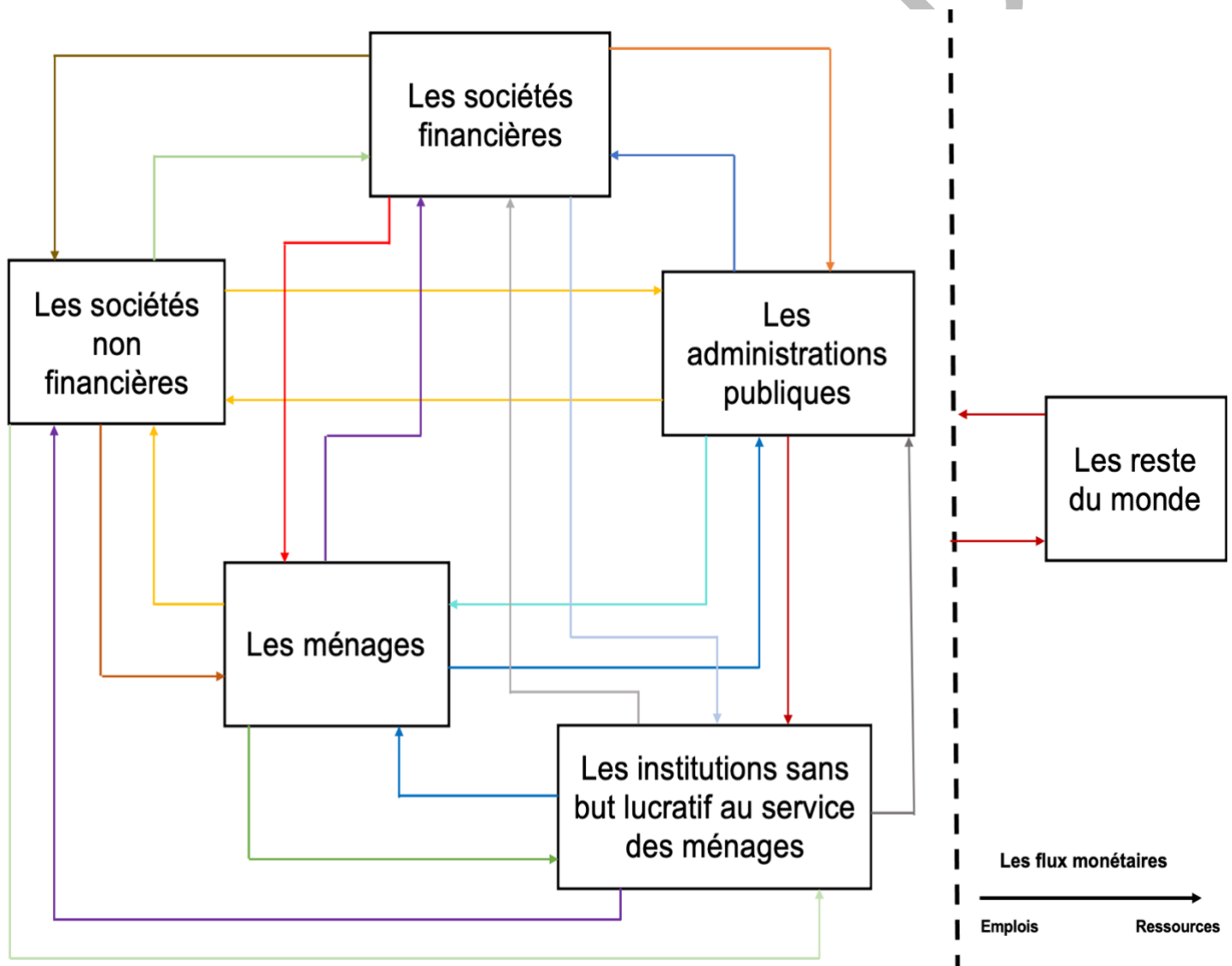
1. Notion de circuit économique

Le circuit économique est une représentation schématique de l'activité économique qui fait apparaître la relation entre les différents secteurs institutionnels (agents économiques)

-Voir la rubrique sur les nouveautés économiques, comptables, juridiques et fiscales-

2. Élaboration du circuit économique dans le cas d'une économie fictive ouverte sur le RDM

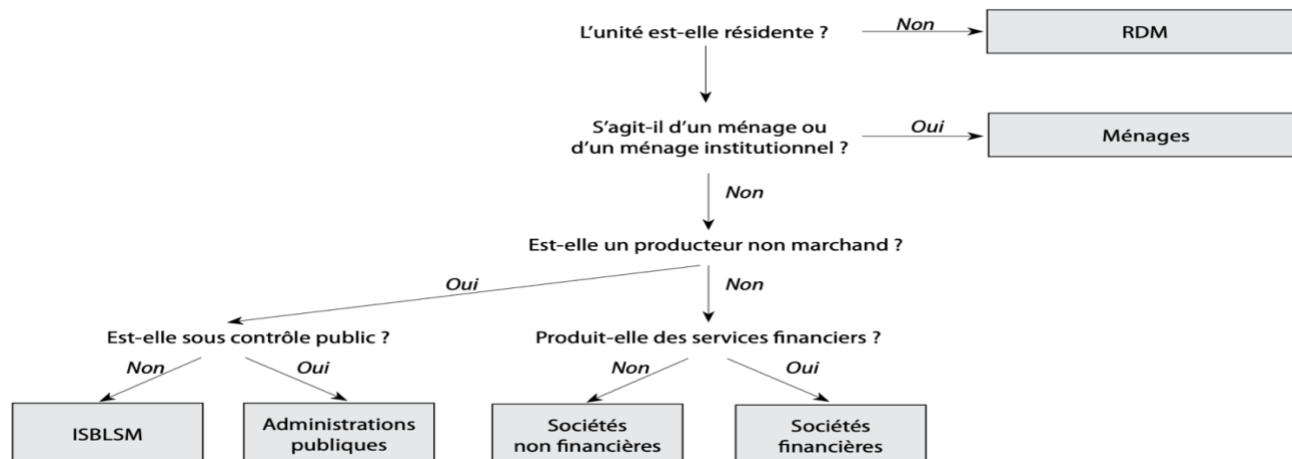
Le circuit économique est une représentation des opérations effectuées entre les différents secteurs institutionnels résidents ainsi que les opérations réalisées entre les secteurs institutionnels résidents et non-résidents. Il peut prendre la forme de la représentation suivante :



NB : Il est impératif d'avoir une égalité entre les ressources d'un secteur institutionnels et les emplois du même secteur institutionnel.

Les ressources des ménages, à titre d'illustration, doivent être égales aux emplois des ménages. L'égalité est obligatoire pour les autres secteurs institutionnels.

L'affectation des unités institutionnelles aux secteurs institutionnels



Source : www.un.org

La composition des secteurs institutionnels, fonction principale, ressource et emplois

Le secteurs institutionnels	Les unités institutionnelles	La fonction principale	Les ressources principales	Les emplois principaux
Les ménages (Voir la méthodologie d'élaboration des statistiques monétaires de Mai 2020)	Les personnes ; Les entrepreneurs individuels ; Les Marocains Résidents à l'Étranger (MRE) -Le nouveau système se base sur le principe de nationalité et non pas de territorialité-	La consommation collective des biens et services	La rémunération des facteurs de production (salaires, traitements, capital, ...) Prestations sociales ; Intérêts créditeurs ; Les crédits ; ...	La consommation ; Les cotisations sociales ; Les impôts et taxes ; Les intérêts débiteurs ; L'épargne ; ...
Les sociétés non financières (SNF)	Les SNF publiques ; Les SNF privées.	La production des biens et services non financiers marchands, c'est-à-dire dont le prix est économiquement significatif.	La dépense de consommation faite par les secteurs institutionnels ; Les crédits ; ...	Les cotisations sociales ; Les impôts et taxes ; Les intérêts débiteurs ; Les salaires ; ...
Les sociétés financières (SF)	Bank Al-Maghrib (BKAM) ; Autres institutions de dépôts ; Autres sociétés financières	Fournir des biens et services financiers	L'épargne ; Les intérêts débiteurs ; ...	Les impôts et taxes ; Les cotisations sociales ; Les intérêts créditeurs ; Les salaires ; ...
Les administrations publiques (AP)	Les administrations publiques centrales ; Les administrations publiques locales ; Les administrations publiques de sécurité sociale.	Fournir des biens et services non marchands.	Les cotisations sociales ; Les impôts et taxes ; ...	Les prestations sociales ; Les traitements ; ...
Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM)	Organisations professionnelles ; Syndicats ouvriers ; Associations à caractère culturel, artistique, familiale, religieux, ...	Fournir des services non marchands destinés à une catégorie particulière des ménages	Cotisations volontaires ; Subventions ; ...	Salaires ; Impôts et taxes ; ...

NB : Le Maroc adhère aux recommandations internationales dans le cadre d'une harmonisation des comptes nationaux au niveau international